Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SAVOIE

Nomination des lieutenants de louveterie au 1er janvier 2020
Département de la SAVOIE – Mandat 2020-2025

PRESENTATION de la FONCTION :

La mission principale des lieutenants de louveterie est la direction des chasses et battues administratives et la réalisation des autres missions de régulation des animaux nuisibles ordonnées par le préfet.
Les lieutenants de louveterie concourent également aux opérations ponctuelles ordonnées par l'administration à l'encontre d'espèces protégés et sont compétents pour relever les infractions à la police de la chasse.
Ils ont par ailleurs un rôle permanent de conseillers techniques de l'administration dans les différentes procédures de gestion de la faune sauvage.

La circonscription d'un louvetier couvrira en règle générale un canton et 7 postes sont à pourvoir sur la Savoie pour la prochaine mandature.

NB : Le recrutement de nouveaux lieutenants de louveterie dans les territoires de présence de loup (Valllée de la Maurienne, de la Tarentaise et Massif du Val d'Arly) aura pour objectif principal le renforcement de la louveterie dans le cadre des missions loup.

CONDITIONS de NOMINATION :

- Etre de nationalité française et jouir de ses droits civiques (production de la carte d'électeur)
- Ne pas dépasser la limite d'âge de fin de mandat fixée à 75 ans
- Résider dans le département de la Savoie ou dans un canton limitrophe
- Etre titulaire d'un permis de chasser depuis au moins 5 ans
- Ne pas exercer une fonction d'agent chargé de police de la chasse, de garde particulier ou de président de la fédération départementale des chasseurs
- Ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale en matière de chasse, pêche et de protection de la nature (production d'un extrait du casier judiciaire vierge – bulletin n° 3)
- Ne pas exercer directement ou indirectement des activités commerciales liées à la chasse
- S'engager à entretenir à ses frais soit au minimum 4 chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, soit au moins 2 chiens de déterrage
- S'engager à porter les signes distinctifs de la fonction de lieutenant de louveterie et une tenue correcte compatible avec les actions de terrain

COMPETENCES REQUISES :

- Justifier d'une aptitude physique compatible avec l'exercice de la fonction de lieutenant de louveterie en terrain montagneux, en produisant un certificat médical daté de moins de 2 mois.
- Justifier d'une compétence cynégétique certaine et d'une bonne connaissance de la législation et réglementation de la chasse et des règles de sécurité.
- Être capable de rédiger rapidement et correctement les rapports qui sont demandés par l'administration (comptes-rendus de battues, constats d'infractions, rapports sur l'état des populations, missions de médiation locale…).
- Être apte à appréhender une situation locale ou des circonstances particulières pouvant influencer le cours de la mission confiée par la DDT et en rendre compte rapidement.
- Être apte au commandement (autorité nécessaire pour diriger et encadrer une battue administrative).
- Être disponible pour l'exercice de ses fonctions et disposer des moyens matériels et financiers suffisants (armes adaptées, munitions, équipements, véhicules…).
- L'adhésion à la charte du lieutenant de louveterie diffusée par l'association des lieutenants de louveterie de France est un plus.

Dans le cadre d'un renforcement de la louveterie pour des missions de défense des activités d'élevages contre la prédation du loup, Il est demandé des conditions spécifiques :

- Avoir une connaissance du monde de l'élevage
- Avoir une grande disponibilité accrue en période d'estive
- Avoir la capacité de travailler en binôme avec un autre lieutenant de louveterie
- Avoir des aptitudes physique pour évoluer en milieu montagnard

DEPOT des CANDIDATURES : une lettre de motivation accompagnée des pièces justificatives est à adresser avant le 15 septembre 2019 à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie
Bâtiment l'Adret SEEF/FCMN - TSA 30154 - 73019 CHAMBERY CEDEX
Contact pour toute information complémentaire :
Soria JABOUILE - DDT/SEEF - tél. : 04.79.71.73.11 - soria.jabouille@savoie.gouv.fr